SEINE MOSELLE RHÔNE

LIAISONS

La lettre d'Information de l'Association Seine-Moselle-Rhône

Numéro 4 – Novembre 2007

Editorial

d'André ROSSINOT
Président de l'Association Seine-Moselle-Rhône
Maire de Nancy
Ancien ministre

Notre association peut se féliciter de cette année écoulée, qui aura vu plusieurs dossiers fluviaux franchir de nouveaux paliers décisifs.

Cette année électorale a conforté notre mobilisation et donné lieu à plusieurs actions ciblées visant à souligner les performances écologiques et économiques de la voie d'eau et à présenter aux candidats à l'élection présidentielle les atouts des liaisons européennes à grand gabarit Seine-Nord Europe et Saône-Moselle.

L'organisation de notre Assemblée Générale au Havre nous a ensuite permis de resserrer nos liens avec la communauté du transport maritime, tout en faisant la part belle aux performances des bassins de la Seine et du Rhône. Le projet Saône-Moselle et l'écluse fluviale de Port 2000 au Havre ont constitué deux thèmes centraux de nos échanges et du point presse réalisé à l'issue de l'Assemblée Générale.

L'avis favorable délivré par la Commission d'enquêtes sur le projet de canal Seine-Nord Europe, le 10 juillet 2007, a confirmé l'adhésion des territoires au projet et permet d'envisager une Déclaration d'Utilité Publique pour le début 2008. En matière de financement, une première étape a été franchie avec l'annonce par Jacques BARROT, Commissaire européen chargé des Transports, le 21 novembre dernier, d'un financement européen RTE-T de 420 millions d'euros pour la liaison Seine-Escaut, dont le maillon français est Seine-Nord Europe. De premiers scénarios de financement ont été élaborés par la mission créée par les Ministres chargés de l'Economie et des Transports. De nouvelles discussions avec l'ensemble des contributeurs, et notamment les collectivités territoriales concernées, doivent désormais permettre d'affiner ces scénarios et de confirmer le recours à un co-financement privé, via un partenariat public-privé. Cette solution a le soutien de notre association qui y voit un moyen d'accélérer la mise en service de Seine-Nord Europe et le processus de maillage fluvial à grand gabarit de notre territoire.

Le Grenelle de l'environnement a ensuite constitué un temps fort pour nos activités. Cette mobilisation s'est traduite par la réalisation d'une contribution et de courriers aux Ministres concernés et aux acteurs impliqués dans les groupes de travail. Ce travail mené en synergie avec d'autres acteurs du transport fluvial a porté ses fruits, puisque les voies navigables constitueront un levier important de la politique nationale de report modal. Nous ne pouvons que nous réjouir du souhait du Chef de l'Etat de " réhabiliter le transport fluvial " et de sa proposition d'un " plan d'investissement dans les liaisons fluviales qui retirera des routes un million de camions en plus d'ici à 2020 ". Il faut noter que la préparation du débat public sur la liaison Saône-Moselle constitue l'un des objectifs mis en exergue par le groupe de travail n° 1 du Grenelle de l'environnement. Face à ces perspectives de développement du transport fluvial, notre association se doit de poursuivre son action et sa mobilisation pour accompagner ce mouvement irréversible vers une politique durable d'aménagement de nos territoires.

Sommaire

Pages 2 et 3 : Dossier spécial sur l'Assemblée Générale de l'Association – Revue de presse
Le point sur le comité de pilotage Moselle-Saône – Visite de Port 2000
Page 4 : Dossier Grenelle de l'environnement – Compte rendu de la réunion d'Epinal
Actualités de l'association – Mise en ligne du site web – Hommage à Raymond BARRE

Dossier spécial – Assemblée Générale du 3 juin 2007 au Havre

Une mobilisation au printemps 2007 confortée par le Grenelle de l'environnement

Pour son Assemblée Générale de l'année 2007, l'association Seine-Moselle-Rhône était accueillie par le Port Autonome du Havre (PAH).

En introduction, le Président André ROSSINOT a tout d'abord remercié le Président du PAH, Jean-Pierre LECOMTE, pour son hospitalité et sa présence aux côtés des membres de l'association. Il a ensuite salué l'ensemble des intervenants à cette Assemblée Générale annuelle : François BORDRY, Président de VNF, Marie-Anne BACOT, Directrice Générale du Port Autonome de Paris, Jean-Philippe MORETAU, Directeur interrégional Nord-Est de VNF, et Luc LEVASSEUR, Directeur du Pôle fluvial à la Compagnie Nationale du Rhône.

Le Port Autonome du Havre est le 1er port français pour le commerce extérieur et le 5ème port européen, avec près de 75 MT traitées. Le PAH est également le 1er port maritime fluvial de France avec près de 5 MT de trafic. (Photo PAH)

André ROSSINOT a ensuite rappelé l'importance du Comité de pilotage du 11 juillet sur le projet Moselle-Saône (voir ci-dessous). Il s'est ensuite félicité des synergies déployées autour de Seine-Nord Europe qui ont permis de fédérer les acteurs clés du transport fluvial autour de l'amorce d'une politique globale de maillage fluvial à grand gabarit de notre territoire.

Comité de pilotage Moselle-Saône : le point sur les études en cours

Lors de l'Assemblée Générale, Jean-Philippe MORETAU a fait le point sur les priorités du prochain Comité de pilotage de la liaison Moselle-Saône, qui se tenait le 11 juillet 2007, une semaine après l'Assemblée Générale de l'association.

La 1ère phase d'études ayant conclu que la liaison Moselle-Saône constituait une réponse pertinente à la demande de transport dans 20 ans sur ce corridor, les membres du Comité de pilotage ont validé le lancement de la 2ème phase d'études relatives aux aspects techniques et environnementaux. La première tranche de cette phase correspond à une identification des couloirs de passage potentiels sur la base d'un référentiel technique, inspiré notamment de Seine-Nord Europe, et d'un recensement des contraintes physiques et des grands enjeux environnementaux. Fin 2008, un premier rapport sera remis au Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Ce dernier se prononcera alors sur le lancement d'une deuxième tranche d'études correspondant à une analyse approfondie des couloirs de passage retenus. Un débat public sur ce projet Moselle-Saône pourrait alors être envisagé en 2010.

Sur proposition de la Direction Interrégionale du Nord-Est de VNF, une mission de relais d'opinion et d'information sur le projet Moselle-Saône va être confiée à l'association Seine-Moselle-Rhône. L'association, qui a répondu favorablement à cette demande, proposera donc, en parallèle d'actions de promotion de cette liaison fluviale nord-sud, des entretiens avec les responsables politiques et socio-professionnels des territoires concernées afin de déterminer leurs attentes vis-à-vis de cette future liaison, leurs projets de valorisation et les éventuels points de blocage (économiques, environnementaux).

Deux priorités d'action pour une " intermodalité effective " : améliorer la desserte fluviale des ports maritimes et les capacités de navigation

Pour renforcer l'intermodalité, l'importance de l'articulation entre transports maritime et fluvial a été soulignée par le Président. L'amélioration de la desserte fluviale des ports maritimes doit ainsi constituer une priorité, et un axe de mobilisation lors du Grenelle de l'environnement, notamment sur trois projets : l'écluse fluviale de Port 2000 au Havre, le raccordement du terminal Fos 2XL de Marseille au canal du Rhône à Fos et l'aménagement du canal du Rhône à Sète au gabarit Va.

Autre sujet de préoccupation de l'association : les capacités limitées de navigation sur la Seine entre Bray et Nogent. L'association soutient la nécessité d'une mise au gabarit Va de cette section et se réjouit que des crédits d'études aient été dégagés en ce sens. Elle se félicite également qu'à l'occasion d'une visite sur le terrain, en présence notamment de MM. Christian JACOB, François BORDRY, Jean François DALAISE et de nombreux acteurs économiques, Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, a fait part de l'intérêt qu'il portait à cet aménagement. Il a ainsi confié au Préfet de Seine-et-Marne la mission d'explorer des pistes de financement auprès des collectivités territoriales concernées par cet aménagement estimé à 220 millions d'euros.

Dossier spécial – Assemblée Générale du 3 juin 2007 au Havre

Intensifier les dynamiques des bassins de la Seine et du Rhône

Le Président de VNF, François BORDRY, a souligné l'attractivité du système de transport que va créer la liaison européenne Seine-Escaut, dont Seine-Nord Europe constitue le maillon français. En plus des quatre plates-formes multimodales prévues dans le projet Seine-Nord Europe, le projet devrait générer l'implantation de nouveaux centres de distribution et de sites logistiques bord à voie d'eau. Ces futures plates-formes intérieures auront vocation à être organisées en réseau avec les ports maritimes.

A la tribune : Jean-Philippe MORETAU, Marie-Anne BACOT, André ROSSINOT, Jean-François DALAISE. Au premier rang, retournés : René BEAUMONT et François BORDRY. (Photo E. Berrier - NPI)

Directrice Générale du Port Autonome de Paris (PAP) et Directrice Interrégionale VNF du Bassin de la Seine, Marie-Anne BACOT a ensuite présenté les aménagements qui seront réalisés sur la Seine. 380 millions d'euros seront consacrés au réseau et aux ports dans le cadre du plan Seine. Cet investissement correspond à un triplement des moyens disponibles par rapport au Plan précédent. Pour atteindre ses objectifs en matière de trafic conteneurs, + 120 % d'ici 5 ans et + 300 % d'ici 15 ans, le PAP va doubler la capacité d'accueil de conteneurs à Gennevilliers et a lancé 3 appels à candidatures pour les plates-formes de Limay, Montereau et Bruyères-sur-Oise.

Concernant le bassin du Rhône, Luc LEVASSEUR a mis en exergue les synergies attendues entre le plan Rhône et le plan à cinq ans développé par la CNR, pour lesquels la fiabilité des ouvrages et l'amélioration de la qualité du service à la navigation (modernisation des moyens de conduite, appontements pour paquebots, amélioration des plates-formes portuaires) constituent deux priorités.

Les portiques super post-panamax du Terminal de France en action lors du déchargement du Médéa le 5 juin 2006. (Photo PAH)

Visite de Port 2000 en clôture de l'AG

A l'invitation du Port Autonome du Havre, les participants à l'Assemblée Générale ont pu visiter les installations de Port 2000 et notamment le Terminal de France, inauguré le 30 mars 2006. Ce fut l'occasion de découvrir l'emplacement de la future écluse fluviale et d'assister au déchargement d'un porte-conteneurs de 6000 EVP par les portiques super post-panamax. Quatre autres portiques, commandés pour le Terminal Porte Océane, ont été livrés le 16 septembre 2007, portant à 10 leur nombre à Port 2000.

Revue de presse sur la liaison Moselle-Saône

Conclus par un point presse, l'Assemblée Générale du 3 juin et le Comité de pilotage du 11 juin ont fait l'objet de nombreux articles dans la presse locale et nationale adressés aux adhérents par courrier.

Si le quotidien économique *Les Echos* précisait le double enjeu de la liaison : *" étendre l'hinterland du port de Marseille et fluidifier le trafic nord-sud "*, *Le Progrès* en soulignait un autre : *" ne pas faire du Rhône, de plus en plus fréquenté, une impasse "*.

Précisant que l'écluse fluviale de Port 2000 pourrait voir le jour dans les 7 ans à venir, *Le Havre Libre* insistait quant à lui sur le développement de la navigation fluviale au sein du port du Havre, lié notamment au trafic de conteneurs : une progression de 37,4 % sur les 5 premiers mois de l'année.

Grenelle de l'environnement : le transport fluvial à l'honneur

Le groupe de travail sur le changement climatique du Grenelle avait fortement souligné dans son rapport la nécessité de développer les modes de transport massifié alternatifs à la route.
Grâce à ses performances économiques et écologiques, que notre association n'avait pas manqué de souligner dans sa contribution *(téléchargeable sur notre site web)*, le transport fluvial constitue un outil central d'une nouvelle politique de report modal. Le programme " mobilité et transports " issu des tables rondes du Grenelle fait ainsi état de 3 principales mesures visant à développer le transport fluvial. Il s'agit dans un premier temps du *" lancement du projet de canal Seine-Nord Europe pour 4 milliards d'euros. Objectif : 4,5 milliards de t-k reportés sur la voie d'eau, soit 250 000 tonnes de CO_2 "*. Le deuxième volet rejoint complètement les objectifs de notre association puisqu'il concerne *" **la préparation du débat public sur la liaison Saône-Moselle** : comité opérationnel à mettre en place avec VNF, l'Etat, les régions, les transporteurs routiers, les logisticiens, les industriels "*. Enfin, le troisième volet concerne *" le renouvellement du plan d'aide à la modernisation de la batellerie "*.

José-Manuel BARROSO, Président de la Commission Européenne, Al GORE, prix Nobel de la Paix 2007 et le Président de la République Nicolas SARKOZY. (Photo D. Noizet - Elysée)

Dans son discours de clôture du 25 octobre 2007, le Chef de l'Etat a lui-même insisté sur le recours au transport fluvial : *" Nous allons réhabiliter le transport fluvial et maritime. La France dispose d'atouts formidables. Je vous propose un plan d'investissement dans les liaisons fluviales qui retirera des routes un million de camions en plus d'ici à 2020. Et je m'engage à redresser nos ports pour que les marchandises entrent enfin par les ports et non plus simplement par les routes. "*

Grenelle de l'environnement
Compte rendu de la réunion d'Epinal

Vendredi 19 octobre 2007, s'est tenue à Epinal la dernière des réunions régionales du " Grenelle de l'Environnement ". L'objectif était de recueillir l'avis des acteurs locaux sur les propositions des six groupes de travail. Le transport fluvial a été évoqué dans le cadre de l'atelier n°1 intitulé " Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie ". Parmi les nombreuses propositions sur cette thématique, je retiendrai celles qui consistent à :
• déclarer d'intérêt général pour la société, au niveau législatif, la promotion et l'utilisation des modes fluvial, ferroviaire et de cabotage maritime pour le transport de fret,
• mettre en place un plan national de développement du fret non routier, avec l'objectif d'amener la part modale de ce dernier à 25 % du fret total en 15 ans,
• affecter une part importante des ressources de l'AFITF pour le financement d'infrastructures de transport alternatives à la route et à l'aérien.

Les projets qui ont servi d'illustration à ces enjeux en région Lorraine et qui ont fait l'objet d'un accueil favorable des membres de l'atelier sont la création future de la liaison fluviale Saône-Moselle et la réhabilitation des ouvrages de la Moselle navigable datant des années 1960, dont tout le monde reconnaît l'intérêt économique pour le transport de marchandises (25 % des imports-exports de la région Lorraine), et le dynamisme de ces ports publics ou privés.

Jean-Philippe MORETAU
Directeur interrégional Nord-Est de VNF

Hommage à Raymond BARRE

L'association Seine-Moselle-Rhône tenait à rendre un dernier hommage à Raymond BARRE, qui s'est éteint le 25 août 2007. Premier ministre de 1976 à 1981 et ancien Maire de Lyon, Raymond BARRE a longtemps soutenu la réalisation d'une liaison fluviale nord-sud notamment au sein de l'association Médinord.

Actualités de l'association

Le 29 juin 2007, André ROSSINOT et Robert ARNAUD, Président du Consortium pour le développement des Voies Navigables de l'Est et du Sud-Est ont échangé leurs analyses sur la situation du transport fluvial. Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les deux associations autour d'objectifs communs.

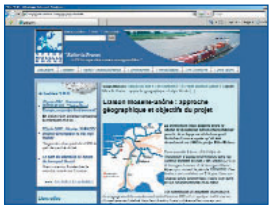

Le site web de notre association est désormais en ligne.
Vous y trouverez de nombreuses infos, les communications de l'association ainsi qu'un " blog " sur l'actualité fluviale.
Son adresse : www.seine-moselle-rhone.asso.fr

L'association souhaite enfin la bienvenue à deux nouveaux adhérents : la CCI de Troyes et de l'Aube et le groupement des chargeurs de Lorraine.